

Économie de la Santé



Lors de la journée innovation du 22 mai 2014, l'équipe d'Économie de la Santé du Laboratoire d'Économie de Dijon (LEDi) a présenté deux études via l'exemple de la télémédecine et du séquençage haut débit. « L'enjeu est ici d'expliquer pourquoi certaines innovations tendent à se développer plus que d'autres, à quelles conditions et surtout comment elles se diffusent aujourd'hui », indique Christine Peyron, responsable scientifique de ces deux projets de recherche.

Le cas de la télémédecine

Dans le cadre d'un contrat de recherche de 3 ans, l'équipe d'Économie de la Santé conduit l'évaluation de deux axes du Programme Régional de Télémédecine par la mise en œuvre de méthodologies communes et complémentaires.

Le dispositif TéléAVC consiste à raccorder, à l'aide des TICE, les deux Centres Hospitaliers (CH) de Dijon et de Chalon-sur-Saône qui sont équipés d'une UNV (Unité Neuro Vasculaire) aux autres CH de la région afin d'améliorer la prise en charge des patients AVC¹ et de réaliser à distance l'acte de fibrinolyse. A travers son analyse médico-économique qui compare deux stratégies (avant-après la mise en place du dispositif) sur un échantillon de 1000 patients et sur la base des données collectées par le CIC-EC², l'équipe d'Économie de la Santé du LEDi a construit un arbre de décision qui retrace les séquences de prise en charge des patients dans la téléAVC. « Cette étude répond à une demande des pouvoirs publics qui souhaitent savoir si le dispositif TéléAVC est efficient ou non et trouver une manière de pérenniser le financement de cette innovation. » déclare Laure Wallut, Ingénieure d'Études sur ce projet.

Le dispositif « maillage territorial », plus expérimental quant à lui, résulte d'un appel d'offre de l'ARS au terme duquel huit projets d'organisation des soins utilisant les TICE ont été retenus sur les thématiques suivantes: dermatologie, cardiologie et gériatrie. L'équipe d'Économie de la santé du LEDi appréhende également les questions de tarification par l'estimation du surcoût associé à l'activité de télémédecine. Une matrice d'impacts affinée par projet permet de prendre en compte les autres dimensions de résultats en intégrant le point de vue de tous les acteurs sur la base de quatre macro-critères : accessibilité, qualité, sécurité et organisation. Les premiers résultats de ces études sont attendus pour la fin de l'année.

Le cas du séquençage haut débit

L'équipe d'Économie de la Santé s'est associée à diverses équipes de recherche dont celle du Professeur Laurence Faivre pour former la FHU Translad³. Le séquençage haut débit qui commence à rentrer en routine pour le diagnostic des anomalies du développement et de déficience intellectuelle au CHU de Dijon, « constitue un enjeu considérable où la réflexion est à la fois médicale, technologique, éthique et bien sûr économique», confie Aurore Pélissier en charge de cette étude. Dans son étude, l'équipe s'interroge sur les préférences des patients vis-à-vis des tests génétiques et sur les coûts de prise en charge des pathologies. Cette étude s'insère au sein d'un projet pluridisciplinaire qui bénéficie d'une subvention de la Fondation des Maladies Rares.

Cette étude fait l'objet d'un article préliminaire sur les changements (dans la relation médecin-patient) liés à cette médecine personnalisée issue de la génétique.

L'équipe d'Économie de la Santé développe également un projet de recherche, en lien avec le CHU de Besançon, autour de l'onco-génétique.

/1- Accident Vasculaire cérébral.

/2- Centre d'investigation clinique du CHU.

/3- Une fédération hospitalo – universitaire classée n°1 par les régions Bourgogne – Franche Comté dont le but est de promouvoir des projets d'excellence, fédérateur et innovant sur la recherche en génétique appliquée aux maladies rares.

Pour plus d'informations: ledi.u-bourgogne.fr

